

Monsieur Gaël JACQUEMIN, Maire
MAIRIE
24 place de la Mairie
88390 CHAUMOUSEY

EPINAL, le 4 mai 2026

Référence
JM/MH/RB/RH

Dossier suivi par
Romuald BOGUENET

**Objet : Avis - Modification simplifiée du PLU
CHAUMOUSEY**

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 15 avril 2026, vous avez transmis à la Chambre d'Agriculture des Vosges, le projet de modification simplifiée du PLU de la commune de CHAUMOUSEY et je vous en remercie.

La modification simplifiée vise d'une part, à modifier l'article 6.1 de la zone A en réduisant le recul à réduire à **3 mètres** de l'axe des chemins et voies communales, contre 8 mètres actuellement, et d'autre part, à intégrer la parcelle B 1714 (ZE 23) classée à tort en zone A, lors de la révision de 2013, alors qu'elle relevait d'une vocation constructible confirmée par les juridictions administratives.


Ces deux modifications, favorables à l'activité agricole, ne soulèvent pas d'observations particulières.

Compte tenu des éléments ci-dessus, la Chambre d'Agriculture émet un **avis favorable** à cette modification simplifiée du PLU de la commune de CHAUMOUSEY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Le Président,
Jérôme MATHIEU

Jérôme MATHIEU

✓ Certifié par  yosign

Siège Social
La Colombière
17 rue André Vitu
88026 Épinal Cedex
Tél. : 03 29 29 23 23
Fax : 03 29 29 23 60
Email : contact@vosges.chambagri.fr

Site de Gérardmer
Le Costet Beillard
376 route d'Épinal
88400 Gérardmer

Site de Neufchâteau
32 avenue du Général Henrys
88300 Neufchâteau